



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente des institutions

Interpellation: Les relations internationales du Québec

Le vendredi 29 novembre 1991 - No 69

Président : M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Le vendredi 29 novembre 1991

Interpellation: Les relations internationales du Québec

(Dix heures quatre minutes)

Le Président (M. Gauvin): La commission des institutions se réunit dans le cadre de l'interpellation du député de Bertrand au ministre des Affaires internationales sur le sujet suivant: Les relations internationales du Québec. Je demanderais à la secrétaire s'il y a des remplacements ce matin.

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Fradet (Vimont) sera remplacé par M. Maltais (Saguenay) et M. Hamel (Sherbrooke), par M. Khelifa (Richelieu).

Le Président (M. Gauvin): Merci, madame. J'aimerais d'abord rappeler aux membres ici présents, aux députés et à M. le ministre, les règles d'interpellation. Le député qui donne l'avis d'interpellation intervient le premier pour une période de 10 minutes; le suivant est M. le ministre pour une autre période de 10 minutes et, ensuite, on procède avec un échange de 5 minutes de part et d'autre, le député qui accompagne M. le ministre et le représentant de l'Opposition, pour finir avec 10 minutes à M. le ministre et, finalement, terminer avec 10 minutes au représentant de l'Opposition, pour un bloc de temps de deux heures. À ce moment-ci, j'invoquerai le député de Bertrand à prendre à parole pour 10 minutes. M. le député.

Exposé du sujet**M. François Beaulne**

M. Beaulne: Merci, M. le Président. Avant de commencer, puisqu'on commence cinq, six minutes en retard, j'aimerais avoir le consentement pour qu'on puisse prolonger pour remplir le bloc de deux heures.

Le Président (M. Gauvin): Vous avez raison et le consentement vous est accordé. Ça sera un bloc de deux heures qui est prévu.

M. Beaulne: Merci, M. le Président. En septembre dernier, le ministre des Affaires internationales déposait son énoncé de politique internationale qu'il appelait: "Le Monde pour horizon". Pour ma part, après avoir parcouru ce rapport, je qualifierais plutôt ce texte "Le monde pour horizon, oui, mais à la remorque du fédéral". Cet énoncé de politique internationale qu'on attendait depuis longtemps, somme toute, est passé inaperçu dans l'opinion publique et même chez la plupart des observateurs de la scène internationale au Québec.

Je ne vous citerai que quelques phrases qui ont qualifié la publication de ce rapport. D'abord, un éditorialiste disait: "Le livre abonde en généralités aussi "banalesques" juste sur les avantages et caractéristiques du Québec par rapport au reste de la planète." Un autre éditorialiste, Michel David, du **Soleil** disait: "L'énoncé de politique qu'il vient de publier a provoqué autant d'excitation que le dernier rapport annuel de la Régie du gaz. Et le même journaliste du **Soleil** poursuivait, avec raison d'ailleurs: "Comment peut-on avoir une politique internationale quand on n'a même pas de politique nationale."

Ceci étant dit, M. le Président, j'aimerais faire remarquer que cet énoncé de politique internationale n'a rien de motivant, en particulier pour ceux qui sont appelés à mettre en oeuvre et à mettre de l'avant les principaux thèmes qui ressortent dans votre énoncé. Il n'y a rien d'excitant ni rien de motivant dans ce rapport, entre autres pour la simple raison qu'il constitue un net recul par rapport à toutes les tentatives des gouvernements du Québec - et je dis bien les gouvernements du Québec - depuis le gouvernement de M. Jean Lesage, d'étendre efficacement sur la scène internationale les différentes avenues pour le Québec. Et, à cet effet, je vous rappellerai que, depuis 1985, en fait depuis que M. MacDonald, votre prédécesseur, avait pris la tête du ministère du Commerce extérieur, on a assisté peu à peu à un désengagement du Québec de la scène internationale, en particulier parce que M. MacDonald disait à l'époque: Pourquoi dédoubler les représentations du Québec à l'étranger? Pourquoi dédoubler les efforts du Québec à l'étranger, alors que le gouvernement fédéral est déjà doté d'un réseau de représentation à l'étranger et, en particulier, de représentants commerciaux qui peuvent très bien défendre les intérêts du Québec. Alors, somme toute, ce que l'on retrouve dans l'énoncé de politique internationale, ce n'est que la confirmation de la tendance et de la ligne directrice amorcée par votre gouvernement depuis son premier mandat.

Je vous rappellerai également que l'effacement du premier ministre lors du Sommet francophone la semaine dernière, à Chaillot, s'inscrit parfaitement bien, encore une fois, dans cette tendance. J'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard lors de nos échanges plus précis sur ces sujets.

En fait, cet énoncé de politique internationale ne met absolument pas le doigt sur l'ensemble des enjeux internationaux du Québec. Il se résume, somme toute, à la promotion du commerce extérieur, effort qui est tout à fait louable, surtout dans le contexte économique que

vit le Québec, mais les relations internationales ne sont pas uniquement faites de la promotion commerciale. D'autre part, cet énoncé ne dit mot et n'insiste pas sur la nécessité de mettre au point une véritable politique d'information du gouvernement du Québec à l'étranger. Et c'est peut-être cette lacune qui est d'autant plus frappante et qui est d'autant plus inquiétante dans le contexte actuel, surtout lorsqu'on constate que l'image du Québec à l'étranger s'est dégradée, et s'est dégradée énormément au cours des derniers mois, au point où on qualifiait le Québec à New York, il n'y a pas si longtemps, on le comparait à l'Afrique du Sud. On a été tous témoins des attaques en règle contre Grande-Baleine aux États-Unis et, en particulier, dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Et, au moment où le Québec vit ses moments les plus cruciaux quant à son avenir constitutionnel, au moment où les interlocuteurs étrangers, les hommes d'affaires étrangers, les investisseurs étrangers s'interrogent sur l'avenir constitutionnel à la fois du Québec et du Canada, le gouvernement du Québec n'a aucune politique articulée d'information et, dans son énoncé de politique internationale, il ne semble donner aucune importance à ce volet qui a pris, au cours des dernières semaines et des derniers mois, une dimension si importante au point de vue de notre image collective.

Également, au moment où on entreprend les négociations sur l'élargissement du traité de libre-échange au Mexique, il serait important que les délégations du Québec à l'étranger et que les représentants québécois à l'étranger soient équipés et que nos délégations soient équipées de façon à faire connaître les intérêts du Québec dans ce domaine et, surtout également, à recueillir les informations qui pourraient nous aider dans nos négociations.

En fait, ce qui manque dans cet énoncé de politique internationale et dans l'attitude du gouvernement jusqu'ici face à la dégradation de l'image internationale du Québec, c'est un engagement ferme à structurer et à renforcer le réseau des délégations du Québec à l'étranger.

Je vous rappellerai à cet égard, M. le ministre, qu'il existe un lien direct entre la politique d'information, entre l'image du Québec à l'étranger, d'une part, et le succès de nos percées commerciales et économiques. Je vous rappellerai la guerre des bébés phoques qui s'est traduite par une perte de marché importante pour nos producteurs de fourrure québécois. Je vous rappellerai également la mauvaise presse qui avait été faite à l'industrie de l'amiante, avec les résultats négatifs qui en ont découlé et avec les acharnements qu'on a dû mettre à redorer l'image de l'industrie de l'amiante à l'étranger. Et, plus récemment, je vous rappellerai également le résultat du référendum à Burlington, qui s'est terminé par un rejet de la population de l'achat d'électricité du Québec et, également, les contes-

tations qui remettent en question les ventes d'hydroélectricité à l'État de New York et la position embarrassante dans laquelle ces mesures et ces démarches de la part de toutes sortes de groupes mettent dans l'embarras le gouverneur de l'État de New York, qui s'est senti obligé de faire marche arrière et de reconsidérer la vente des contrats d'électricité québécois.

C'est donc dire qu'il existe un lien direct entre la promotion commerciale et l'information. Et si, d'un côté, l'énoncé de politique internationale met l'accent sur la promotion commerciale, il faut bien tirer les leçons de ce que nous venons de vivre au cours des derniers mois et s'apercevoir qu'une image ternie du Québec n'est pas une image propice à la promotion de nos exportations et à la promotion de nos activités commerciales. Il existe donc un lien direct entre ces deux efforts, et je déplore énormément que le gouvernement du Québec ne s'engage pas plus fermement à muscler notre réseau de délégations à l'étranger et, en particulier, aux États-Unis et surtout de se doter des ressources nécessaires et d'un programme bien articulé pour défendre les intérêts du Québec à l'étranger et présenter le Québec tel qu'il est, dans sa personnalité intégrale.

(10 h 15)

En matière de commerce extérieur, le document fait état de beaucoup d'initiatives, de beaucoup d'efforts que le ministère veut mettre de l'avant, mais je vous rappellerai que, dans le contexte du fédéralisme actuel, beaucoup de ces mesures, qui sont très louables en soi, échappent à notre contrôle, entre autres, la politique monétaire, le niveau élevé du dollar canadien qui mine nos exportations et, finalement, il y a une sorte de contradiction entre l'énoncé que vous faites du besoin d'accroître les exportations des PME sur le marché international par rapport aux mesures qui sont mises de l'avant et qui visent principalement à favoriser les entreprises qui sont déjà présentes sur le marché extérieur.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Bertrand. Maintenant, je reconnais M. le ministre.

Réponse du ministre

M. John Ciaccia

M. Ciaccia: M. le Président, merci. J'ai clairement l'impression, M. le Président, que le député de Bertrand n'a pas lu le document de la politique que nous avons rendu public au mois de septembre parce que le député semble dire n'importe quoi, et je croyais que le député était pour faire un débat à un haut niveau sur notre politique. Moi, j'ai l'intention de le faire à ce niveau-là. Certaines des questions qu'il a soulevées, nous aurons la chance d'y répondre au cours de notre débat. Mais je voudrais présenter

certain aspects de la politique d'affaires.

Le député pourra voir que nous ne sommes pas à remorque d'Ottawa, que les gens qui s'intéressent aux affaires internationales nous appuient et, pour chaque citation d'un éditorial que le député a citée, je pourrais lui en citer quatre autres favorables à notre politique. Et au cours de la matinée, je vais le faire. Je profiterai de cette occasion pour expliquer le rôle des Affaires internationales. Et j'espère que ces explications permettront au député de Bertrand de comprendre que notre mandat dépasse largement le commerce extérieur. S'il s'était donné la peine de lire l'ensemble de la politique, il aurait compris qu'il s'agit d'un ensemble équilibré de propositions qui couvrent tous les secteurs influencés par ce qui se passe sur la scène internationale. Il parle de consolidation de réseaux. Une décision formelle a été prise par le Conseil des ministres en ce sens et, si à son avis, c'est la seule chose qu'il manque à la politique, ça, c'est déjà fait. Donc, il ne l'a pas lue, cette politique.

Et ce n'est pas parce que notre ministère s'appelle le ministère des Affaires internationales qu'il ne se préoccupe que du commerce. À ce que je sache, le ministère des Affaires culturelles n'a pas une vocation essentiellement commerciale.

En publiant cette politique, le gouvernement vise principalement quatre buts. Premièrement, faire partager notre conviction que l'avenir du Québec, sur les plans économique, culturel et social passe par un accroissement considérable de nos activités internationales. Il veut favoriser la prise en compte systématique de la dimension internationale dans l'élaboration des stratégies et des décisions dans les domaines économique et socioculturel par le gouvernement autant que par les milieux privés. Et on veut faire du ministère des Affaires internationales un partenaire recherché par tous les intervenants qui désirent s'impliquer davantage sur la scène internationale. Et on veut faire connaître le Québec à l'extérieur de ses frontières, de manière à ce qu'il soit perçu comme un partenaire d'avenir en Amérique du Nord.

Nous avons une identité culturelle unique. Nous devons... et nous la faisons connaître à nos autres partenaires internationaux. Et c'est non seulement pour renforcer notre identité, mais c'est pour établir des liens avec d'autres pays, non seulement des pays francophones, mais tous les autres pays du monde. Nous donnons ces informations sur le Québec, sur ce qui se fait au Québec. Nous donnons l'information sur les forces du Québec, sur le modèle que nous avons su développer au cours des années.

Puisque les buts visés par la politique est de faire partager notre conviction, que notre avenir passe par une plus grande activité à l'extérieur du Québec, je voudrais prendre quelques instants pour souligner l'importance et

les changements qui se produisent au niveau international. Il ne faut pas faire le débat d'aujourd'hui, comme le député de Bertrand semble le faire, sur les conditions qui existaient dans les années soixante-dix. Nous sommes en 1990. Les conditions internationales ont changé. La globalisation de nos échanges, de toutes nos relations, non seulement du commerce, mais du rayonnement, du développement politique et socioculturel, ça a changé considérablement et nous sommes, avec cette politique, entrés dans les nouveaux courants pour tirer avantage de ce qui produit, faire connaître le Québec et accroître nos activités à travers le monde.

Il y a des changements politiques et économiques en Europe de l'Est, en Afrique, en Amérique latine. Ça nous donne des opportunités et aussi des responsabilités. Nos échanges culturels, scientifiques et économiques ouvrent de nouveaux horizons pour nos artistes, nos chercheurs, nos entrepreneurs et peuvent aider à consolider les institutions démocratiques de ces pays. Ça, c'est une responsabilité. Nous avons la responsabilité de faire partager au monde entier les valeurs que nous véhiculons, ce que nous représentons et, ça, nous le faisons au niveau ministériel, au niveau des autres ministres, au niveau des délégations, au niveau de l'information et au niveau des positions que nous appuyons à travers le monde.

On n'a qu'à penser au rôle que joue le Québec, à cet égard, au sein de la francophonie pour comprendre que les affaires internationales constituent un tout dont les ramifications sont nombreuses, mais toutes interreliées. Il y a eu des changements économiques et technologiques. Il n'en parle pas, le député de Bertrand. Le commerce international a triplé en volume dans les derniers 20 ans. Les changements économiques et technologiques nous affectent tous. La composition des échanges ont changé. Le secteur manufacturier a augmenté. Les mines, l'agriculture a baissé. Il faut tenir compte de ça. Ça a des conséquences sur nous, ça a des conséquences sur l'emploi et la formation. Dans les années à venir, 65 % des emplois vont avoir besoin d'un diplôme postsecondaire. Quand on pense qu'il y a 40 % de décrochage au secondaire, ça veut dire, M. le Président, que nos politiques internes doivent tenir compte de ce qui passe à l'international. Ce n'est pas juste des manifestations, des guerres de drapeaux, des confrontations avec le fédéral qu'il nous faut; c'est de passer aux mesures concrètes dans nos politiques, dans nos activités, pour aider nos jeunes, aider nos entreprises et faire connaître le Québec et être compétitif comme société. Ça affecte la culture et les communications, et tous ces changements ont une influence profonde sur le Québec.

Notre approche, M. le Président, c'est une approche pragmatique. Nous analysons ce qui se produit à travers le monde. Nous faisons savoir

au milieu québécois, aux autres ministères, ce qui se fait et on trouve des solutions pratiques. Et nous négocions avec nos partenaires étrangers, les associations bilatérales. J'ai demandé à nos délégués généraux, suite aux problèmes du GATT, d'accroître leurs activités de sensibilisation auprès des pays concernés. Les délégués à **Düsseldorf**, à Rome, à Londres, à Bruxelles, les délégués aux États-Unis ont été mandatés de sensibiliser ces autorités sur la position québécoise canadienne sur le GATT.

Alors, nous utilisons les actifs, les ressources humaines, les ressources financières que nous avons. **Moi-même**, je suis allé aussi dans différents pays pour faire connaître la position du Québec sur les grands enjeux, sur les grands dossiers qui nous préoccupent.

J'aurai le temps, M. le Président, de revenir dans le présent débat sur certains aspects plus précis de la politique. Cependant, la raison pour laquelle j'ai utilisé quelques exemples de transformation sur la **scène** internationale est d'illustrer, pour le bénéfice **des** gens d'en face, que la nature même des Affaires internationales s'est modifiée radicalement depuis quelques années. Les relations diplomatiques si chères au gouvernement précédent ne se font plus de la même façon qu'il y a 20 ou 30 ans. Avec le phénomène de la mondialisation, les échanges de nature politique doivent nécessairement pouvoir s'appuyer sur des relations solides et multiples sur le plan économique, sur le plan culturel et sur le plan social et académique.

C'est ça que notre politique propose pour participer pleinement à l'évolution de la scène internationale. C'est ce que notre gouvernement a compris, c'est ce à quoi il concentre ses énergies, afin que l'ensemble de notre société puisse profiter pleinement des opportunités qui se créent désormais à chaque jour et dans tous les domaines. Nous le faisons à travers la politique; nous avons rendu publiques des orientations; nous l'avons fait en consultation avec tous les milieux québécois. Elle a été approuvée, appuyée dans toutes les régions, dans tous les secteurs, dans le secteur universitaire, dans le secteur culturel. Nous avons consulté et amené tous ces gens à nous donner des recommandations, des suggestions, et c'est pour cette raison, M. le Président, que la politique c'est un ensemble.

Je voudrais plutôt... J'espérerais que le député de Bertrand puisse aller dans chaque item de notre politique et en discuter plutôt que de dire n'importe quoi et donner l'impression qu'il ne l'a pas lue du tout, cette politique, et faire seulement de la petite partisanerie sur un sujet qui est d'une importance capitale pour le Québec.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le ministre des Affaires internationales du Québec. Je reconnais, pour cinq minutes, M. le député de Bertrand.

Argumentation

M. François Beaulne

M. Beaulne: Merci, M. le Président. J'ai effectivement lu votre livre, votre énoncé; je l'ai même lu à plusieurs reprises, mais, je dois avouer, entrecoupé de plusieurs bâillements. Et si je puis revenir à la question que j'abordais en préambule sur l'information et le rôle de l'information sur lequel vous n'avez dit mot jusqu'ici, sans revenir et sans refaire l'histoire de ce qu'on a vécu récemment sous forme d'accusation aux États-Unis, j'aimerais quand même vous rappeler une réaction d'un de vos représentants à votre délégation à New York, suite à la publication, le 21 octobre dernier, d'un article dans le **New York Times**, d'une publicité dans le **New York Times**, financée par certains organismes, dont le groupe Greenpeace et les Cris, désinformant complètement la population américaine sur la véritable nature du projet Grande-Baleine. Un de vos représentants à votre délégation à New York, votre conseiller en communications, M. Gérard Cellier, au lendemain de cette publicité tapageuse et mensongère de la coalition anti-Baie-James, n'a répondu que la chose suivante, et je cite: Ce n'était pas le Québec, mais la société Hydro-Québec qui était attaquée. Comme s'il y avait une distinction fondamentale entre les intérêts généraux du gouvernement du Québec et ceux d'Hydro-Québec.

Il poursuivait en ajoutant, et je le cite toujours: La page publicitaire n'a pas eu la moindre influence auprès des journalistes du grand quotidien newyorkais, qui font très bien la différence entre contenu publicitaire et information. Voilà ce que disait M. Cellier.

Manifestement, M. le ministre, vous allez convenir avec moi qu'il y a quelque chose à faire certainement au niveau de la Délégation du Québec à New York, en termes d'avoir une politique de réponse et de promotion des intérêts du Québec, beaucoup plus sérieuse et beaucoup plus percutante que celle-là. Si on se fie à certains titres, qui ont décrit cette attaque en règle contre le Québec, je vous en cite quelques-uns: M. Dubuc parlait de la "guerre sainte" contre Grande-Baleine, on parlait également de terrorisme anti-québécois. Et la publicité en question faisait état des Québécois comme des pires saccageurs en Amérique du Nord.

Je conviens que nous ne disposons pas, présentement, des moyens les plus développés, les plus efficaces, et que cette nouvelle attaque contre l'image du Québec à l'étranger s'est développée assez rapidement et de façon, je dirais même, assez méchante. Mais il me semble que l'exemple est tout à fait bien choisi pour que vous puissiez prendre l'engagement de mettre sur pied un programme d'information beaucoup plus complet et beaucoup plus structuré.

D'ailleurs, vous avez dit que vous alliez

faire venir vos représentants au ministère des Affaires internationales, que vous alliez les faire venir à Québec pour leur donner un briefing et mettre au point une stratégie de réplique à ces attaques contre le Québec. J'aimerais que vous nous disiez quelques mots à ce sujet-là et que vous nous fassiez part, également, du sens de l'orientation que vous voulez donner aux délégués, des ressources dont vous voulez les équiper, autant financièrement que matériellement, pour leur permettre de répondre à ces attaques.

J'aimerais également revenir sur cette motion qui n'a pas été déposée au Parlement européen, mais qu'un député belge voulait soumettre au Parlement européen, essentiellement, dénonçant Grande-Baleine. Le député en question n'a pas réussi à faire inscrire sa motion au feuillet du Parlement européen, mais il semblerait qu'il va revenir à la charge le 12 décembre. J'aimerais bien que vous nous disiez quelles sont les mesures que vous avez prises et quelles sont les mesures que les délégations du Québec, aussi bien à Paris qu'à Bruxelles, ont prises ou vont prendre, étant donné que le député en question veut revenir à la charge le 12 décembre.
(10 h 30)

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Bertrand. Je reconnais M. le ministre des Affaires internationales du Québec.

M. John Ciaccia

M. Ciaccia: M. le Président, j'aimerais parler du rayonnement. Je vais revenir aux questions que le député de Bertrand a soulevées. Un des objectifs de notre politique, c'est de conduire les affaires internationales comme un instrument important de rayonnement et de développement économique et socioculturel. Quand on parle de rayonnement, on parle de l'image du Québec, on parle des informations du Québec à l'extérieur. Vous allez le lire à la page 119 du document, on trace brièvement le profil du Québec d'aujourd'hui sur le plan économique, socioculturel et institutionnel et, dans la réalité socioculturelle, on lit comme suit: "Le Québec est une société majoritairement francophone. Il compte une importante communauté anglophone et de nombreuses communautés culturelles qui contribuent à son dynamisme et à son développement, tout comme les nations autochtones." C'est le message que nous véhiculons à toutes nos délégations.

L'autre point sur lequel j'insiste, lors de ces rencontres avec d'autres pays, les rencontres et les missions que j'effectue à l'extérieur, c'est le respect qu'il y a au Québec pour les différences culturelles. Si j'insiste sur ce point, c'est parce que j'ai réalisé que nos partenaires, en Asie, en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient, sont parfois surpris par l'attitude qui exclut souvent les aspects humains, et l'attitude

des politiciens et des gens d'affaires d'Amérique du Nord qui exclut souvent les aspects humains qui permettent de bâtir des relations solides et durables. J'en surprendrai peut-être plusieurs, mais je crois sincèrement que la curiosité naturelle des Québécois envers les autres cultures et leur respect des différences sont ce qui nous distingue le plus des autres Canadiens, sur la scène internationale. Il ne s'agit pas seulement de mots. Quand je fais une mission à l'étranger et que j'implique activement des membres des communautés culturelles au Québec qui reviennent dans leur pays d'origine en tant que Québécois, c'est l'ensemble du Québec qui projette une image d'ouverture et de tolérance, et ça, c'est apprécié par nos hôtes.

En ce qui concerne les sujets particuliers de Grande-Baleine, nous avons informé nos délégations... Ce n'est pas parce qu'il y a eu une annonce dans le **New York Times**; on ne peut pas l'éviter. Les gens peuvent faire toutes les annonces qu'ils veulent. C'est ce que nous faisons, nous. Et moi-même, je me suis rendu à Washington, au National Press Club. On a informé nos délégations. Je ne sais pas où le député prend ses informations en ce qui concerne la Délégation de New York. Ils ont toutes les informations, tous les documents. Ils rencontrent les journalistes, les leaders d'opinion. Moi-même, je suis allé au Council of Foreign Relations à Providence. Je suis allé à Boston. Il y avait 500 décideurs américains et j'ai fait le point sur l'image du Québec, sur la Convention de la Baie James, sur les travaux d'Hydro-Québec, sur ce que le Québec fait en termes de protection de l'environnement, en termes de reconnaissance des droits des autochtones. Et ces informations sont véhiculées, sont données.

En ce qui concerne l'Europe, nous avons notre délégué à Bruxelles, M. Lorrain, qui rencontre... et moi-même, j'ai rencontré les représentants à Bruxelles... et la résolution à laquelle le député a fait référence n'a pas été acceptée par le Parlement européen. Mais c'est clair qu'il va y avoir des individus, des groupes de pression qui vont véhiculer des faussetés. Mais nous réagissons et nous informons les populations concernées. Nous avons un programme complet.

Nous avons rencontré nos délégués et nos délégués, non seulement donnent l'information mais ils prennent le devant avec les journalistes, avec les décideurs. Et moi-même, non seulement je suis allé à Washington, je suis allé à Providence, je suis allé à Boston, je vais aller à New York, je vais rencontrer les décideurs, je vais rencontrer les éditeurs des journaux concernés pour leur donner l'information sur les précédents que le Québec a créés dans l'entente de la Baie James, la reconnaissance des cultures autochtones, la préservation de leur mode de vie, la protection de l'environnement. Nous le faisons, ça, M. le Président, nous le faisons

constamment et nous sommes fiers de le faire parce que c'est la vérité. Et les gens nous écoutent. Alors, il ne faut pas juger ce qui se passe à l'extérieur par une annonce dans le **New York Times**. Il faut voir ce que nous faisons et j'aurais bien voulu citer, M. le Président... Je vais citer des éditorialistes, si vous me donnez 30 secondes. M. Jean-Paul Gagné dit: "M. Ciaccia utilise déjà davantage les réseaux de communautés culturelles pour renforcer nos liens avec l'étranger. Cette action a déjà porté fruit." Dans un autre **éditorial** de M. Jacques Pronovost de La Tribune: "La politique du ministre des Affaires internationales n'est pas qu'économique, mais sa base repose entièrement sur ce postulat du commerce et des relations d'affaires. Elle reflète cependant une véritable intention de coordination entre les différents ministères, une volonté d'action." Et je pourrais citer beaucoup d'autres éditorialistes.

M. le Président, nous faisons nos devoirs. Nous nous assurons que le Québec est non seulement connu, mais bien connu à l'extérieur.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le ministre. Je reconnais à ce moment-ci le député de Saguenay.

M. Ghislain Maltais

M. Maltais: Merci, M. le Président. C'est avec beaucoup de plaisir que j'interviens ce matin en cette interpellation sur le ministère des Affaires internationales. Étant d'une région, M. le Président... La Côte-Nord vit essentiellement d'exportation, 95 % de sa production s'en va sur les marchés internationaux. Nous n'avons qu'à parler des **papetières**, Q et O dont 100 % de son marché est à l'exportation américaine. Au niveau du bois de sciage, quatre grandes entreprises exportent vers l'Europe et les États-Unis. Au niveau des poissons, au niveau du crabe en particulier, toute l'importation japonaise qui se fait au Québec se fait chez nous. Au niveau, bien sûr, de la recherche d'investissements étrangers, nous avons vu de grandes **alumineries** comme Reynolds, la Société des métaux Reynolds, devenir la plus grande **aluminerie** en Amérique et grâce à la recherche d'investissements que le ministère a fait et, bien sûr, tout son aluminium est exporté à l'extérieur. On voit, particulièrement présentement, la construction de l'**aluminerie Alouette à Sept-Îles**, qui est née de la recherche et de la prospection de capitaux étrangers avec une participation québécoise chez nous.

Il y a également, M. le Président, en tout dernier jalon, l'usine de granit de Tulinor à Grandes-Bergeronnes qui, étant relativement nouvelle, permet de créer de l'emploi pour au-delà d'une centaine de personnes autant au niveau de l'usine que du transport et dont la totalité de la production est sur le marché américain. Déjà, le

ministre des affaires extérieures a eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises dans des salons de villes américaines, que ce soit Boston, New York ou autres... Il s'est associé avec ces courtiers et ces vendeurs pour permettre de l'expansion.

M. le Président, le ministre des affaires extérieures le dit, c'est pour brasser des affaires à l'extérieur du Québec. Notre matière première autant qu'elle est transformée chez nous doit s'en aller à l'extérieur d'une façon bien concrète, et la prospective de nouveaux investissements, tel que ça a été fait dans Tulinor parce que ça a été des investissements, pour une partie, italiens.

M. le Président, je pense qu'il est important de souligner ici que le ministre ne s'est pas attaché uniquement à la structure, mais bien à l'efficacité. L'ensemble des PME ou des grandes entreprises québécoises ont besoin beaucoup plus d'efficacité que de structure. La structure, c'est bien beau en soi, mais ça rapporte quoi dans le concret à ces gens-là, aux gens qui vont investir chez nous, aux gens qui vont retirer, qui vont faire des affaires chez nous? Le ministère des Affaires internationales, M. le Président, est là non seulement pour vendre mais bien ramener chez nous des capitaux dont on a besoin pour notre développement. Sur la Côte-Nord, la venue des alumineries a été en très grande partie ou en totalité par des capitaux étrangers, c'est parce qu'il y a quelqu'un quelque part qui s'en est occupé. Soit! Nous avons la richesse naturelle, l'électricité, les ports de mer, la main-d'œuvre fort qualifiée mais, cependant, ça prend des capitaux étrangers. C'est ce à quoi le ministère s'est intéressé.

Je pense qu'on devrait féliciter d'une façon bien claire le ministre de sa politique puisque c'est à l'efficacité qu'il s'attache encore une fois et non pas à la structure. On aura beau avoir la structure qu'on voudra - et on le voit dans certains pays - on l'a vu sous certains gouvernements aussi, que la structure était sacrifiée au prix de l'efficacité. Pendant cette période-là, on a vu les investissements extérieurs diminuer au Québec alors que c'était une période où ils auraient dû s'accroître d'une façon bien déterminée.

M. le Président, au cours d'autres interventions, on aura l'occasion de revenir particulièrement sur des facteurs fort importants. Mais je ne peux passer sous silence tout l'attachement maintenant qu'on s'aperçoit que l'Opposition a au projet Grande-Baleine. C'est une nouvelle conversion qui nous sied à ravir puisque pendant de nombreuses années, nous avons dû faire cavalier seul dans ce dossier et, de plus en plus, aujourd'hui, l'ensemble des Québécois, des syndicats, des travailleurs et des hommes d'affaires sont conscients que le projet que le gouvernement libéral pilote depuis de nombreuses années s'en vient un projet unanime parce que c'est important pour le développement économique du

Québec et c'est ce à quoi le ministre s'attarde présentement. Merci.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Saguenay. Je reconnais maintenant M. le député de Bertrand.

M. François Beaulne

M. Beaulne: Merci, M. le Président. J'aimerais rappeler au ministre que la publicité qui a été faite, payée par différents groupes dans le **New York Times**, n'est pas le fruit d'un geste ponctuel. Ce n'est pas un geste isolé; c'est, en fait, le résultat d'une campagne bien orchestrée, d'une campagne qui dispose de fonds et qui ne s'arrêtera pas à la publication d'un seul article dans le **New York Times**. C'est la raison pour laquelle j'insiste sur le besoin d'avoir une présence permanente et une politique d'information permanente.

Le ministre a parcouru une bonne partie des États-Unis. Il est allé en Nouvelle-Angleterre, il est allé à New York pour expliquer la position du gouvernement du Québec en matière autochtone, pour redresser les accusations qui ont été portées contre le gouvernement du Québec. Je l'en félicite et, d'ailleurs, ça fait partie de son rôle comme ministre des Affaires internationales. Mais cette approche me fait penser un peu à l'approche du Petit Poucet qui se promène un peu partout en laissant des interventions un peu éparses, sans qu'il y ait un effort concerté pour faire face à une campagne de dénigrement concertée. Et, à cet effet, je m'interroge sérieusement sur la volonté du ministre de vouloir mettre sur pied cette structure d'information et cet effort d'information permanent, puisque c'est sous son règne, lorsqu'il était ministre de l'Énergie, en 1988, qu'Hydro-Québec a fermé son bureau à New York. D'autre part, je lui rappellerai également que la présence du Québec aux États-Unis relève non seulement de la Délégation du Québec à New York, mais devrait également se traduire par une présence du gouvernement du Québec à Washington, et je pense que les événements que nous avons vécus au cours des derniers mois justifient amplement une présence du gouvernement du Québec à Washington.

J'aimerais revenir, à cet effet, sur une réponse que me donnait le premier ministre le 23 octobre dernier, lorsque je l'interrogeais en cette Chambre sur la pertinence d'avoir une Délégation du Québec à Washington. Le premier ministre m'a répondu la chose suivante. Il a dit que le gouvernement du Québec avait des spécialistes à Washington qui se chargeaient de la défense et de la promotion des intérêts du Québec. J'aimerais que le ministre nous confirme si les spécialistes en question, auxquels faisait allusion le premier ministre, sont les avocats de la firme Ackerson & Feldman dont le mandat, si je comprends bien, est essentiellement de régler les

litiges commerciaux pouvant résulter de l'application du traité de libre-échange ou pouvant résulter de tout autre litige commercial impliquant les exportations québécoises. Si le ministre confirme que ces spécialistes n'ont qu'un mandat commercial et n'ont aucun mandat en termes d'information et de représentation des intérêts politiques du Québec, aurait-il objection à déposer le contrat qu'il a signé ou que le ministère a signé avec la firme d'avocats en question?

M. John Ciaccia

M. Ciaccia: M. le Président, sur Grande-Baleine, j'ai déjà répondu au député. Je ne voudrais pas dire que n'est pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre. On a une stratégie, mais je ne suis pas pour la dévoiler parce que si je dévoile la stratégie, ça va jouer contre nous. On a un comité interministériel pour la suivre.

(10 h 45)

Vous avez soulevé les relations institutionnelles et vous avez parlé de nos relations avec Ottawa et Washington et tout le reste. Je voudrais citer un éditorialiste du **Nouvelliste** qui dit: "M. Ciaccia a raison de proclamer la publication de cette politique dans le contexte actuel au Canada, témoin de la détermination du gouvernement de continuer à agir pour relever les défis d'un monde qui ne vit pas seulement au rythme de nos débats internes." Sous-entendu, je continue la citation: "Cette détermination à agir ne doit pas changer si les libéraux étaient défaits aux prochaines élections ni être atténuée si le Parti québécois obtenait le mandat de proclamer l'indépendance."

En ce qui concerne nos relations institutionnelles, le développement économique, social et culturel d'une société doit désormais être assuré en tenant compte des intérêts et des prises de position de la communauté internationale. Je sais que le député de Bertrand souhaitait un politique étrangère. Quand vous parlez, les critiques que vous faites d'Ottawa... Et peut-être que vous avez été déçus que le gouvernement fédéral est présenté dans notre document comme un partenaire, mais, à ce sujet, et vous dites: "Le Québec s'en remet une fois de plus au gouvernement fédéral pour la promotion de ses intérêts sur la scène internationale." Vous avez déjà dit ça.

Il y a un pas que le député a franchi sans y regarder de plus près, et j'aurais trois commentaires à faire. Premièrement, pour toutes sortes de raisons, le Canada jouit d'une excellente image à l'étranger, il a de nombreux liens et une réputation enviable. Et, sans se scandaliser, après tout nous faisons partie du pays, mais il faut savoir profiter de cette réputation et des liens tissés à travers le monde pour faire valoir nos intérêts auprès de nos partenaires

étrangers. Je sais que le père du député était un ambassadeur canadien, je suis certain qu'il défendait aussi les intérêts canadiens et québécois dans ses fonctions.

Deuxièmement, l'approche adoptée nous a conduits à définir l'objet et le champ des affaires internationales. Dans chacun des cas, la définition est très large et indique que le gouvernement du Québec considère que toute une série de questions sont devenues, à proprement parler, des affaires internationales. Nous avons fait la distinction entre la politique étrangère et les affaires internationales en indiquant que ces dernières jouaient un rôle grandissant dans l'environnement international actuel. En faisant cette distinction, nous reconnaissons la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de politique étrangère, mais nous affirmons aussi que le gouvernement du Québec, et je cite ma politique, "est parfaitement fondé dans le système politique canadien actuel à définir et à mettre en oeuvre une politique d'affaires internationales dont l'apport est essentiel au développement du Québec".

Avec cette distinction fondamentale, on est loin, vous en conviendrez, de s'en remettre au gouvernement fédéral. Mais, avec cette approche, nous ne recherchons pas la confrontation. Nous n'avons qu'un but: la défense des intérêts du Québec. Nous cherchons finalement la collaboration du gouvernement fédéral pour des raisons bien simples avec son réseau d'ambassades, avec l'ACDI, la SEE, le Conseil de recherche pour le développement international. Nous ne faisons que reconnaître que le gouvernement fédéral est un partenaire important. Et, que le député se renseigne auprès des organismes de développement international, des chercheurs et des entreprises du Québec, il verra que la collaboration entre Québec et Ottawa peut donner d'excellents résultats. Les ententes que nous signons avec la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, sont, par l'entremise, avec la participation du gouvernement fédéral, mais on protège les intérêts du Québec. Et peut-être que ça vous déplaît, mais aujourd'hui, pour être présents sur la scène internationale, il n'est pas nécessaire d'être un État souverain.

En ce qui concerne le contrat que vous avez mentionné, c'est un contrat confidentiel en termes de l'engagement des gens que nous avons à Washington, mais je peux vous assurer qu'entre le délégué de New York qui est à une heure de Washington, le délégué de Boston, l'ambassade canadienne, les travaux du ministère, les représentants que nous avons à Washington, nos intérêts sont protégés. Je pourrais vous donner des exemples - malheureusement, je n'ai plus le temps - sur la défense de certains dossiers. Merci.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le ministre. Je reconnais maintenant M. le député

de Richelieu.

M. Albert Khelfa

M. Khelfa: Merci, M. le Président. Je suis très heureux d'intervenir dans ce débat qui intéresse d'une façon bien particulière l'ensemble des Québécois et des Québécoises pour les retombées directes sur la vie quotidienne de tous nos concitoyens. Je veux me limiter dans mon intervention, comme vous le savez, sur un dossier qui me tient à coeur, c'est la culture et les communications. Comme vous le savez, la grande priorité du gouvernement, elle se limite sur la scène internationale, sur le dossier économique, sur les sciences technologiques, les ressources humaines et le développement culturel. Comme membre de la commission de la culture, je me permets d'intervenir d'une façon bien spécifique sur le dossier de la culture.

Dans cette politique, le gouvernement voit que la culture du Québec est un élément fondamental pour l'identité de notre société. Le développement culturel est défini comme un enjeu d'une importance vitale pour le Québec. Il s'agit là d'une conviction qui a été maintes fois exprimée par le gouvernement du Québec actuellement. Sans guerre de drapeaux, on l'a mentionné, on a été sur toutes les tribunes extérieures pour dire que la culture québécoise, c'est une culture francophone, une culture distincte, une culture importante, et nos partenaires à travers le monde ont reconnu notre message, ils ont reçu notre message d'une façon claire.

Je pourrais citer le dynamisme de notre culture québécoise qui repose sur deux piliers: la création de qualité - il faut rendre hommage à nos créateurs - et un marché suffisamment étendu pour permettre aux interprètes, aux artistes, aux créateurs, aux producteurs culturels de vivre de leur travail. J'aimerais en donner un exemple ici, un exemple rapide: nos créateurs, nos artistes à Paris, comme Roch Voisine qui a fait une présence à l'honneur du Québec, à l'honneur de tous les interprètes et à l'honneur de tous les artistes. J'aimerais ajouter aussi que nos artistes, ils dépassent la frontière du Québec, ils dépassent la frontière de Paris, qui est le pays francophone le plus reconnu à travers le monde. Comme artistes, nous avons Martine Michaud, qui a monté un spectacle de danse et de chant et elle s'est produite en Égypte, au pied des pyramides. Ça, c'est tout à l'honneur de nos artistes et c'est tout à l'honneur de nos créateurs.

On retrouve au Québec une création culturelle riche, diversifiée, d'une qualité qui est de plus en plus reconnue et appréciée sur la scène internationale, et nous devons le reconnaître, nous devons être fiers de ça. Et sans faire de la petite politique, M. le Président, nous pouvons nous réjouir, nous pouvons, des deux côtés de la Chambre, nous dire que nos artistes,

nos créateurs sont les ambassadeurs de notre spécificité culturelle et notre spécificité économique. Depuis plusieurs années déjà, sur la scène internationale, ils sont là pour confirmer ce que je viens de dire. Cette vitalité culturelle est en grande partie attribuable au talent de nos artistes, mais également aux efforts qui ont été faits pour permettre à ces derniers de s'ouvrir sur le monde et de se confronter à de nouveaux publics et à de nouveaux courants de création.

La culture, le domaine de la culture, ce sont des domaines primordiaux pour nous. C'est important, l'image du Québec. Grâce à nos interprètes, grâce à eux autres, ça nous représente à travers le monde d'une façon la plus claire, la plus vitale. Puis j'aimerais dire à l'Opposition: C'est le temps que vous démontreriez que vous avez vraiment un coeur pour le Québec, que vous soyez solidaire à toutes les interventions gouvernementales. Et je vous invite à comprendre le message de la réalité et de vous éloigner de la petite politique. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Richelieu. Je reconnais maintenant M. le député de Bertrand.

M. François Beaulne

M. Beaulne: Merci, M. le Président. Si j'en juge par les commentaires du ministre sur mes demandes face au Bureau du Québec à Washington, j'en déduis que, d'abord, d'une part, la firme d'avocats à laquelle j'ai fait référence a plutôt un mandat strictement commercial, puisque vous ne voulez pas confirmer qu'il a également un mandat au niveau de la représentation ou de la défense des intérêts politiques du Québec. Et, d'autre part, je conclus également que ce n'est pas votre intention d'ouvrir une délégation du Québec à Washington.

Et si je peux revenir, pour un instant, à votre énoncé de politique internationale, il est évident qu'au chapitre X, à la page 187, que la tendance générale de vote énoncé est de vous fier au gouvernement fédéral pour représenter ses intérêts, et je cite le chapitre X, page 187. "À cet égard, son réseau d'ambassades est appelé à promouvoir aussi les intérêts du Québec de façon plus particulière encore dans les pays où le Québec n'a pas de représentation propre, notamment pour faire connaître la réalité québécoise, pour faciliter l'organisation des missions, la promotion des échanges conformes aux intérêts identifiés par le Québec et pour favoriser la participation aux réunions internationales."

Et, à la page suivante, on peut lire: "Le Québec doit s'assurer que ses intérêts, tels qu'il les définit lui-même, sont dûment pris en compte dans les politiques et programmes fédéraux, qu'il bénéficie de retombées réelles appropriées et

qu'il est à même de jouer lui-même son rôle d'acteur international en pouvant compter sur la collaboration effective du gouvernement fédéral. Tout à l'heure, M. le ministre, vous avez souligné - d'ailleurs, de façon très appropriée - que mon père avait été ambassadeur du Canada. C'est vrai, moi aussi, j'ai été dans le service extérieur canadien pendant huit ans et j'en suis précisément sorti et je suis devenu souverainiste, justement, parce que pour avoir fait un séjour à la fameuse Direction des affaires fédérales-provinciales de ce ministère, je me suis aperçu jusqu'à quel point le gouvernement fédéral ne prenait pas véritablement à coeur les intérêts du Québec et que le Québec ne serait jamais aussi bien défendu que par lui-même. C'est la raison pour laquelle je siége aujourd'hui comme député souverainiste à l'Assemblée nationale.

Et si je puis revenir également sur une problématique qui nous préoccupe énormément de ces temps-ci, c'est les négociations du GATT. Il y a une coalition qui s'est formée au Québec pour s'assurer que le gouvernement fédéral défende efficacement les intérêts des producteurs québécois dans les présentes négociations du GATT. Le Québec, au fond, n'a que deux observateurs et non pas de négociateurs. Et le ministre, votre collègue le ministre de l'Agriculture, s'inquiétait énormément du fait que les fonctionnaires fédéraux qui sont présentement affectés à ces négociations ne semblent pas suffisamment sensibilisés ou ne semblent pas prendre suffisamment à coeur les intérêts des producteurs québécois par rapport aux producteurs céréaliers de l'Ouest canadien.

Et je reviens sur ce que disait le président de l'UPA lors de sa déposition à la commission **Bélanger-Campeau**, lorsqu'il se référait précisément aux Affaires internationales et précisément aux négociations du GATT et qu'il s'affichait souverainiste, parce que, disait-il, avec raison: Mieux vaut être assis nous-mêmes à la table de négociation pour défendre nos intérêts que de les chuchoter dans l'oreille d'un fonctionnaire fédéral en espérant qu'au bout du collimateur, ça sorte de façon acceptable.

(11 heures)

Et je vous rappellerai également que l'énoncé de politique internationale ne donne aucune indication que le gouvernement du Québec a l'intention de mettre sur pied une véritable diplomatie québécoise, une véritable diplomatie de professionnels qui puissent prendre la charge, la défense et la promotion des intérêts du Québec à l'étranger. Bien au contraire, dans une - et j'aimerais que vous m'apportiez des éclaircissements sur ce sujet-là - dans l'ordre du jour de la réunion du Conseil du trésor du 29 octobre 1991, on adoptait un mandat, et je lis: Le mandat au Secrétariat du Conseil du trésor afin d'élaborer une classification pour les emplois de cadres en affaires internationales et de consulter la Commission de la fonction publique dans le but

de soustraire cette classification des règles prévues dans la Loi sur la fonction publique concernant la nomination des fonctionnaires. Pourquoi, M. le ministre, voulez-vous avoir une classification différente et dérogoire pour les cadres du ministère des Affaires internationales? Il me semble que c'est à l'encontre de l'initiative et de l'idée même de créer une véritable diplomatie québécoise qui s'inscrive dans la ligne de la continuité.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Bertrand. Je reconnais M. le ministre des Affaires internationales du Québec.

M. John Ciaccia

M. Ciaccia: M. le Président, je ne voudrais pas donner des leçons de grammaire au député de Bertrand, mais quand il lit mon document, il ne devrait pas oublier le mot "aussi". Le Canada est appelé "aussi". On ne se fie pas seulement, mais puisqu'ils sont là, "aussi" on leur demande de nous appuyer et ils l'ont fait dans le GATT. Tous les intervenants sont satisfaits de la position canadienne qui reflète la position du Québec.

En ce qui concerne vos agents de diplomatie, nous avons créé une nouvelle classe de professionnels dans le ministère. Ce sont des agents d'affaires internationales.

M. le Président, je voudrais parler un peu des partenaires étrangers, parce qu'il faut définir quels sont nos intérêts. On parle de diplomatie. Il faut définir quels sont nos intérêts et voir comment ces intérêts sont compatibles avec ceux de nos partenaires étrangers. J'aimerais que les députés de l'Opposition et le député de Bertrand réfléchissent sur cette idée, car elle est essentielle pour comprendre notre approche pour tout ce qui concerne nos rapports avec l'étranger, tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral. Quand je parle d'intérêts, je pense autant à nos intérêts politiques qu'économiques, culturels ou sociaux.

C'est pourquoi nous avons identifié deux pôles majeurs en termes de partenaires étrangers dans nos relations bilatérales. C'est pourquoi nous avons souligné, de façon particulière, l'importance que nous attachons à notre participation à la francophonie multilatérale.

Le premier pôle de notre action est l'Amérique. Les États-Unis d'abord, mais, avec l'extension éventuelle de l'Accord de libre-échange au Mexique, ce pays deviendra un partenaire privilégié. Dans cette foulée, d'autres pays de l'Amérique latine prendront de l'importance à nos yeux. Ce premier pôle s'impose de lui-même en raison de notre situation géographique, de l'Accord de libre-échange, de la fréquence des contacts entre individus et de l'importance de nos échanges commerciaux. Alors, nous tentons d'augmenter toutes nos activités avec les États-Unis.

L'Europe constitue notre deuxième pôle international majeur. Avec ce continent, et en particulier avec la France, nous souhaitons multiplier les alliances dans tous les domaines. Pour ce qui est de la France, la politique ne saurait être plus claire, et je cite la page 137: "Sur cet échiquier, la France constitue, pour le Québec, le partenaire privilégié." Et, là, on donne toutes les raisons pour lesquelles il est privilégié.

Nos relations sont de plus en plus riches et diversifiées sur le plan politique comme au niveau de la coopération économique, scientifique et culturelle. Encore une fois, nous nous démarquons du gouvernement précédent en délaissant les querelles de drapeaux au profit d'une collaboration véritable et profitable aux deux parties. Il faut tenir compte des changements. C'est ça, la nouvelle politique; c'est ça, la nouvelle diplomatie. Ne répétons pas et ne continuons pas les querelles de 1960 et 1970 quand vous vous référez au gouvernement fédéral, quand vous vous référez à toutes sortes d'événements. Nous l'avons, la coopération, mais nous-mêmes, nous défendons nos propres intérêts.

Même si le Parti québécois semble avoir une aversion pour les questions commerciales, parce qu'on parle toujours soi-disant de diplomatie, je soulignerai que les exportations du Québec vers la France ont crû au rythme moyen de 16 % entre 1985 et 1989 et, pour 1991, on parle d'une augmentation anticipée de 26,6 %. Moi-même, j'ai rencontré le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Dumas. Nous avons mis sur pied des comités de coopération, même des comités de coopération pour la francophonie dans l'Europe de l'Est et, hier, j'ai eu le plaisir de rencontrer un des étudiants qui faisait partie des échanges culturels de la Roumanie, qui a été envoyé suite à nos pourparlers avec la France et suite aux discussions et aux instruments que nous avons mis sur place.

Vous me permettez, M. le Président, de passer tout de suite à un autre sujet, la francophonie, que nous considérons d'une importance toute particulière pour le Québec.

Encore ici, je dois rappeler aux députés de l'Opposition qu'il faut faire la différence entre des gestes d'éclat et un engagement constant, sérieux et appliqué pour que la francophonie devienne encore plus efficace et puisse servir l'ensemble de ses membres participants. Qu'on profite d'une tribune internationale pour faire connaître les tensions internes du Canada est une chose; s'engager à ce que la francophonie réponde aux défis de l'avenir des parlant français est une autre, car il faut bien comprendre que les Québécois sont plus présents et actifs que jamais au sein de la francophonie, et pas par altruisme, mais parce que le Québec réalise qu'il y a des choses qu'il ne peut faire seul. C'est pourquoi nous réitérons notre appui au développement de réseaux oeuvrant dans des domaines

vitaux pour l'avenir du français, tels les industries de la culture et de la communication, la coopération scientifique, le développement technologique, les industries de la langue, l'environnement, l'agriculture et l'énergie. C'est aussi pourquoi nous accordons une grande importance à la formation des ressources humaines. Et notre participation à la conférence des chefs d'État et de gouvernements, ainsi que dans tous les réseaux de la francophonie, s'inscrit dans cette logique: faire de la francophonie une réalité vivante et un lieu d'échange qui permet à tous les participants d'assurer ensemble la progression de la langue française. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le ministre. M. le député de Saguenay.

M. Ghislain Maltais

M. Maltais: Merci, M. le Président. On ne pourrait passer sous silence l'apport de nos PME à l'exportation. Les PME québécoises représentent 99,4 % des corporations actives au Québec. Elles fournissent au-delà de 46 % des nouveaux emplois créés au Québec à chaque année. Toutefois, malheureusement, seulement 13 % des PME sont actives sur les marchés internationaux et la valeur des produits qu'elles exportent ne représente que 8 % des exportations totales, selon les derniers chiffres qu'on peut avoir en main.

M. le Président, le Québec n'est plus uniquement un exportateur de matières brutes ou transformées, il est aussi un exportateur de technologies fort importantes.

Nous avons un bassin comme voisin qui s'appelle maintenant l'Amérique du Sud et le Mexique et, de plus en plus, les entreprises québécoises, grâce à la Délégation du Québec à Mexico, font de l'exportation de technologie et de génie. J'ai été à même l'an dernier d'avoir l'opportunité de rencontrer, avec un groupe d'affaires, la majorité des parlementaires mexicains, autant dans les capitales régionales que dans la capitale du Mexique, et, bien sûr, nous avons été à même de voir tout le travail qui se fait à l'intérieur de ce pays de 80 000 000 d'habitants, qui se trouve un marché exceptionnel pour le Québec, étant des voisins à notre proximité. Nous avons été à même aussi de voir tout le génie qui s'exporte. Je pense particulièrement à la firme Roche, firme internationale, qui exporte d'une façon très importante tout le génie québécois, dont la conception est faite à partir de la ville même de Québec.

M. le Président, avec l'ouverture et l'entrée du Mexique dans le libre-échange, le Québec jouit d'un interlocuteur privilégié. Le Québec a un marché exceptionnel à prendre, et nos hommes d'affaires et nos PME ont un marché à prendre également, et ce marché-là se fera avec des relations beaucoup plus accrues entre le

Québec et le Mexique. Je pense que le délégué général du Québec à Mexico s'attache particulièrement à cet apport que le Québec peut apporter au Mexique et vice versa.

Dans le cas du libre-échange du Mexique, je pense que le Québec jouit, encore une fois, d'une position privilégiée et non seulement le Québec ne sera pas un endroit où on devra faire la concurrence déloyale, mais, au contraire, nous avons une technologie importante, nécessaire au développement du Mexique, que l'on peut mettre à la disposition de nos futurs clients. Et toute la prospective qui doit se faire autour de ce marché, je pense qu'elle ne pourra se faire sans la contribution et la collaboration de la Délégation générale du Québec à Mexico et, bien sûr, des liens que nous entretenons avec le gouvernement fédéral.

Il est impératif pour les entreprises du Québec d'ouvrir des nouveaux marchés. Avant d'aller ouvrir des marchés en Asie, c'est fort important, mais on exporte de la matière brute ou transformable. Là on a l'opportunité d'exporter le génie québécois, et je pense que des firmes comme SNC-Lavalin l'ont déjà compris, des firmes comme Roche international l'ont compris, et à partir de la Délégation générale du Québec à Mexico, le Québec peut rayonner sur toute l'Amérique du Sud, et on l'a vu avec certains contrats négociés par la délégation générale du Québec à Mexico vers la Colombie. Encore là, c'était de l'exportation des technologies. Il est très important que la présence du Québec se développe à l'intérieur de ce circuit qui sont nos voisins. Il faut le dire.

Commençons par nous occuper de nos voisins et lorsqu'on a un marché de 80 000 000 à conquérir, M. le Président, je pense que ce sont là des opportunités dont le Québec ne peut se passer, dont nos PME ne peuvent se passer. Le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, bien sûr, a créé certains ressacs, mais c'est des effets à long terme qu'on verra, et le libre-échange avec le Canada, le Mexique et les États-Unis permettra un bassin exceptionnel de près de 350 000 000 de personnes et auxquelles, bien sûr, notre technologie, qui est aussi importante au Québec... Et qu'on regarde le développement qui se fait dans nos universités, dans la recherche et le développement au niveau de nos grandes entreprises et de nos PME, c'est un fait là qu'on ne peut pas nier, mais auquel on doit participer. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Saguenay. Maintenant, M. le député de Bertrand.

M. François Beaulne

M. Beaulne: Merci, M. le Président. Le ministre a fait allusion aux relations avec la francophonie et au dernier Sommet de Chaillot.

Effectivement, je pense qu'on doit se réjouir du succès récent du Sommet de la francophonie, qui a constitué une étape importante sur le plan de l'institutionnalisation et de l'enracinement de ce forum multilatéral auquel ont participé 47 pays qui font usage du français. Reconnaître que le Sommet en soi a été positif pour la francophonie, ça ne veut pas dire du même coup admettre que le Québec y a joué un rôle particulièrement brillant.

Si je peux revenir sur certains incidents qui se sont passés pendant ce Sommet, il était assez déplorable de voir le premier ministre du Québec laisser M. Mulroney, laisser le premier ministre fédéral se porter à la défense des intérêts d'Hydro-Québec et se prononcer et condamner l'initiative du parlementaire belge face au Parlement européen, alors que le premier ministre du Québec s'est résigné dans un mutisme assez surprenant. Il était également assez déplorable de voir le premier ministre du Québec silencieux face aux affirmations tout à fait gratuites et, de toute façon, fausses du premier ministre canadien à savoir qu'on pouvait travailler en français d'un bout à l'autre du Canada.

Finalement, je pense que le fait que la présence du premier ministre n'ait pas motivé ou n'ait pas provoqué une annonce beaucoup plus précise de la visite de la première ministre de France, Mme Cresson, au Québec, dans le contexte des rencontres annuelles des premiers ministres français et québécois laisse tout à fait sous-entendre, à mon avis, et confirme cette politique de désengagement du gouvernement québécois par rapport au fédéral, et cette tendance, de même que je pense même cette politique voulue de laisser le gouvernement fédéral prendre toute la place qui lui revient en matière de politique internationale.

On a parlé du Québec banalisé de Chaillot. On a parlé de l'effacement du Québec à Paris. Et je pense que ça s'inscrit très bien dans cette politique qui a été énoncée dans votre document "Le Monde pour horizon", dans votre énoncé de politique internationale, de vous fier au gouvernement fédéral pour défendre nos intérêts.

Je me demande sérieusement si, au fond, cette attitude discrète du premier ministre du Québec n'est pas un peu tributaire de sa position constitutionnelle et de son souci de ne pas indisposer le Canada anglais. En fait, à l'issue du Sommet de Dakar, par exemple, en 1989, M. Bourassa avouait cet objectif de ne pas faire de vagues, de ne pas occuper toute la marge de manoeuvre prévue par l'entente fédérale-provinciale de 1985 sur la participation du Québec. Et je cite les propos de M. Bourassa, à ce moment-là: "Je crois que les Canadiens sont satisfaits. Je ne crois pas qu'ils aient de reproches à faire sur notre attitude." Le premier ministre s'en est tenu exactement à la même approche, cette fois-ci.

(11 h 15)

J'aimerais également souligner que, s'il n'y

a pas eu, sur la place publique, les déchirements habituels, ce que vous appelez la guerre de drapeaux entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, concernant l'organisation de ce Sommet, c'est peut-être dû beaucoup plus à la chimie des deux individus impliqués qu'à l'existence de véritables balises, d'ententes qui, indépendamment des personnalités au pouvoir, aussi bien à Québec qu'à Ottawa, feraient en sorte que le Québec trouverait normalement sa place dans la francophonie internationale, sans justement être obligé de revenir aux guerres de drapeaux et aux chicaneries qui ont marqué les années 1970 à ce niveau-là.

M. Ciaccia: M. le Président.

Le Président (M. Gauvin): M. le ministre.

M. John Ciaccia

M. Ciaccia: J'ai fait état de notre position dans la francophonie, je n'y reviendrai pas. Il faut faire la distinction entre ce qui est très visible, des fois, dans les journaux, et ce qui se fait sur le terrain. Au dernier Sommet, nous avons fait des gains importants. J'avais moi-même rencontré la première ministre de France, Mme Cresson, au mois de juin dernier, et obtenu un engagement qu'elle visiterait le Québec en 1992.

La politique des affaires internationales touche un nombre important de domaines. Mais au-delà des secteurs et des partenaires identifiés, la politique invite l'ensemble du Québec à faire connaître et à mettre en pratique ses valeurs fondamentales. Les transformations nombreuses et rapides sur la scène internationale nous permettent d'appuyer les nouvelles démocraties.

En Europe de l'Est, par exemple, nous avons signé des accords de coopération avec la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie. Ça nous permet de consolider les institutions démocratiques encore fragiles. Ces ententes nous permettent d'identifier nos échanges dans à peu près tous les domaines. Bien sûr, tout cela se fait de façon graduelle et est rarement matière à de grandes manchettes dans les médias. Mais informez-vous auprès des gouvernements de ces pays, auprès des universités et des entreprises d'ici et de là-bas, et vous verrez l'excellente réputation dont jouit le Québec dans cette partie du monde.

En Afrique, j'ai rencontré, il y a quelques semaines, les présidents du Bénin et du Gabon. Dans les deux cas, notre appui réel aux transformations qui s'opèrent dans ces pays a été reconnu et grandement apprécié. Et ça fait partie aussi de nos activités de la francophonie, d'avoir des comités de suivi au Bénin, d'avoir des projets d'entente avec le Gabon, pour promouvoir les intérêts du Québec à l'intérieur de la francophonie, avec ces pays qui ont des besoins, non seulement des besoins culturels et économiques,

mais aussi des besoins d'appui pour leur démocratie.

Il y a aussi l'aide. Je voudrais parler de l'Afrique, en termes d'aide au développement. Tout d'abord, le gouvernement du Québec appuie les organismes de développement, via l'AQOCI, pour une somme dépassant les 300 000 \$ par année. Mais il y a plus, bien sûr. Parce que nous reconnaissons l'importance de la formation des ressources humaines, nous appuyons, à l'aide de bourses ou d'exemptions de frais de scolarité, un nombre important d'étudiants africains. Là, on ne parle plus de centaines de milliers de dollars, mais de dizaines de millions, et on devrait réaliser cela. Il y a aussi l'ACDI qui participe avec des fonds. Il y a aussi la coopération universitaire et d'autres programmes de développement. Mais, même l'aide au développement n'est pas une question de dollars et de cents seulement.

Le principe de base des ententes que nous négocions avec ces certains pays africains est que les suites de ces ententes doivent être profitables aux deux pays. Heureusement pour nous comme pour les Africains, elle est bien finie, l'époque où une attitude colonialiste permettait à certains de prétendre "aider" l'Afrique. Notre approche est de traiter d'égal à égal, d'apprendre autant que d'enseigner, de développer des relations commerciales sur des bases économiquement solides et, aussi, de faire des échanges culturels.

Je disais plus tôt que les affaires internationales nous permettent de mettre nos valeurs en pratique. Cela n'est pas qu'à l'extérieur du Québec. Je crois qu'une plus grande sensibilisation aux affaires internationales peut aussi nous permettre de prendre conscience d'un atout majeur dont bénéficie le Québec, la présence sur son territoire de nombreuses communautés culturelles. Ce point est d'ailleurs soulevé à plusieurs reprises dans la politique, et il est mis en pratique par notre ministère. En effet, une participation plus importante des communautés culturelles du Québec aux activités internationales du Québec peut servir à un objectif double.

Premièrement, les communautés culturelles peuvent nous apporter une meilleure connaissance de leur pays d'origine, facilitant ainsi les contacts et l'identification des secteurs d'intérêt commun. Deuxièmement, et c'est peut-être plus important, la participation de ces communautés leur permet de travailler avec d'autres Québécois dans l'atteinte d'objectifs communs. Et j'ai toujours cru que c'est en travaillant ensemble qu'on apprend à se connaître et à s'apprécier. Et je peux vous dire que j'ai mis beaucoup d'efforts depuis pour assurer une meilleure participation des communautés culturelles et que les résultats sont plus qu'encourageants. Par exemple, en Tchécoslovaquie, c'est un membre d'une communauté culturelle qui a un projet de construire une école avec des professeurs francophones.

Alors, ils font même la promotion de la francophonie dans l'Europe de l'Est.

Alors, M. le Président, j'espère que vous m'excuserez de répéter que j'espère que les députés de l'Opposition auront compris que cette politique est beaucoup plus qu'une politique de commerce extérieur et qu'elle englobe l'ensemble de notre société et l'ensemble de nos activités.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le ministre. Je reconnais M. le député du comté de Richelieu.

M. Albert Khelfa

M. Khelfa: Merci, M. le Président. J'espère que ce que j'ai pensé, ça va se concrétiser, à savoir qu'à la fin de l'interpellation, le député de l'Opposition, mon collègue de la rive sud, le député de Bertrand, dira la vérité et dira ce qu'il pense vraiment, à savoir féliciter le gouvernement pour son intervention sur le plan international, pour toutes les démarches et toutes les actions que le gouvernement a entreprises depuis quelques années.

J'aimerais souligner ici le travail important... Moi, je veux parler au nom de mon comté personnellement, les retombées qui ont été positives pour le comté chez nous, grâce à la mission que le ministre des Affaires internationales... **intergouvernementales** a réalisée il y a quelques mois. On a réalisé le plus gros investissement au Québec dans le comté de Richelieu, à savoir, à l'entreprise **Sammi-Atlas** de Tracy. Nous avons eu le plus gros investissement de 500 000 000 \$, qui représente 300 emplois directs, à part l'ensemble des retombées pendant la construction.

M. le Président, dans mon comté, au-delà de 80 % des emplois industriels dépendent du commerce extérieur et du travail réalisé par le gouvernement du Québec actuellement. J'aimerais souligner ainsi qu'il n'est pas sans intérêt qu'on estime qu'environ 30 % des emplois au Québec sont déjà directement liés au commerce extérieur: la coopération universitaire, le savoir-faire du Québec, faire des ponts, des liens avec l'ensemble de la planète, l'ensemble des autres pays... J'ai eu l'honneur et le privilège de participer à une mission dernièrement. J'ai travaillé et j'ai constaté, sur le terrain, à quel point le Québec est reconnu comme une société qui a atteint une maturité sans égal au niveau de la démocratie. Et j'aimerais rendre un hommage, si l'Opposition ne le fait pas, s'il m'écoute...

Si le représentant de l'Opposition à l'heure actuelle m'écoute, il sera tenté de souscrire à ce que je dis, à savoir, M. le Président, le travail... L'accroissement du nombre de personnes qui seront appelées à évoluer et à travailler dans un univers professionnel qui s'internationalise commande que des mesures soient posées rapidement pour favoriser une plus grande internationalisa-

tion de la formation de nos jeunes Québécois. Si on fait cette démarche, c'est pour deux aspects majeurs. Le premier, maintenir notre économie d'une façon florissante et penser à nos jeunes, leur trouver un travail pour leur trouver la possibilité de se retrouver et bâtir le Québec d'aujourd'hui, que nous voulons le plus prospère.

M. le Président, l'action internationale peut apporter une contribution significative à la formation ainsi qu'un perfectionnement des ressources humaines québécoises. Plusieurs pays s'appuient déjà sur leurs échanges internationaux pour enrichir et diversifier la formation de leurs ressources humaines. Et nous le faisons d'une façon claire, d'une façon professionnelle, d'une façon structurée. La politique des Affaires internationales reconnaît l'intérêt de ces échanges internationaux et elle entend favoriser la formation avancée dans des centres étrangers reconnus pour l'excellence des étudiants québécois qui se spécialisent dans des secteurs stratégiques pour le développement du Québec.

En terminant - il me reste 30 secondes - j'aimerais dire le plus important, le lien avec certains pays étrangers que le gouvernement met pour poursuivre ses efforts en cette matière, en privilégiant toutefois les pays prioritaires pour le Québec, en faisant un lien avec les étudiants de ces pays et avec nos étudiants qui s'inscrivent, aux cycles avancés, dans les secteurs d'intérêt stratégique communs tels la science et le développement technologique, M. le Président. J'espère que mon message est reçu et compris.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Richelieu. Je reconnais M. le député de Bertrand.

M. François Beaulne

M. Beaulne: J'aimerais aborder un thème qui est cher au ministre et sur lequel il est revenu à plusieurs reprises au cours de cette interpellation, la promotion du commerce extérieur.

Comme nous le savons tous et comme le ministre le constate dans son document, 30 % des emplois au Québec sont reliés au secteur des exportations, 13 % des PME québécoises exportent alors que, comme vous le souligniez vous-même, dans certains pays de taille économique comparable au Québec, 70 % des PME exportent.

Vous avez effectué plusieurs tournées avec des missions commerciales au cours des derniers mois et, plus récemment, vous revenez d'une tournée de deux semaines au Moyen-Orient avec une délégation de 21 gens d'affaires du Québec. Est-ce que vous pourriez nous confirmer ou nous indiquer quel est l'état du budget du programme APEX? Est-ce que le budget du programme APEX est effectivement épuisé depuis le 15 octobre 1991, depuis le 15 octobre dernier? Si on

prend en considération que le budget du PDME fédéral, le programme équivalent au niveau fédéral, est épuisé, lui, depuis le 4 novembre dernier, est-ce que le ministre, advenant qu'il nous confirme que les fonds sont épuisés dans le programme APEX, est-ce que le ministre est prêt à demander des crédits supplémentaires pour terminer l'année fiscale jusqu'au 31 mars? Compte tenu de l'importance qu'il attache à la promotion du commerce extérieur, est-ce qu'il est disposé à demander, pour l'année budgétaire 1992-1993, des augmentations substantielles du programme APEX? Étant donné que l'un des objectifs qui est visé par la politique du ministère en cette matière est de permettre aux petites et moyennes entreprises de percer les marchés internationaux et que, particulièrement en période de récession, il est difficile pour ces PME de soutenir des efforts de promotion extérieure sans avoir de garantie sur leurs retombées.

D'autre part, j'aimerais savoir du ministre s'il est disposé à réintroduire, dans le contexte des politiques de soutien, ce qui avait été mis de l'avant du temps où le Parti québécois était au pouvoir, c'est-à-dire la possibilité pour des petites et des moyennes entreprises de déduire ou de partager à 50-50 avec le ministère les frais de représentation ou d'engagement d'un représentant commercial à l'étranger?
(11 h 30)

Le Président (M. Gauvin): Oui, M. le ministre.

M. John Ciaccia

M. Ciaccia: Sur votre dernier point, on le fait déjà. Les frais partagés 50-50, c'est déjà en application.

En ce qui concerne APEX, on a déjà demandé des budgets supplémentaires parce que nos efforts pour intéresser les PME ont réussi et les PME sont intéressées à l'exportation suite à notre politique.

Mais ça me porte à parler des régions. Le problème que vous avez soulevé, je crois, touche beaucoup les PME qui ne sont pas seulement dans le centre de Québec, dans les régions de Québec et de Montréal, mais dans toutes les régions du Québec. La politique leur fait d'ailleurs une bonne place, et pour des raisons évidentes.

Il y a, tout d'abord, l'élargissement de l'objet des affaires internationales auquel j'ai fait allusion plus tôt puisque les questions qui sont devenues des affaires internationales se sont multipliées. On assiste, sur la scène internationale, à l'apparition de nombreux acteurs publics qui ne sont pas des États souverains. Parmi ces acteurs publics, les régions prennent de plus en plus d'importance et, même si la réalité administrative d'une région varie énormément d'un pays à l'autre, il y a là un courant important

auquel les régions du Québec doivent participer.

La politique suggère donc d'impliquer davantage les régions du Québec dans nos activités internationales afin de renforcer leurs avantages comparatifs. Il s'agit, pour nous, d'identifier d'autres régions du monde qui ont des intérêts similaires ou complémentaires à ceux des régions québécoises. À un moment où l'interdépendance est généralisée, il s'agit, encore une fois, de multiplier les occasions de collaborer avec l'étranger pour le plus grand nombre possible de Québécois.

Nous devons aussi impliquer les régions pour des raisons bien plus terre-à-terre. Je sais que les gens d'en face, des fois, n'aiment peut-être pas trop parler d'économie, quoiqu'ils viennent de soulever la question d'APEX, mais, dans les régions, le développement économique, ça compte. Et ça compte, entre autres, parce qu'on sait que, pour garder les jeunes dans une région, il faut pouvoir leur donner des emplois stimulants et bien rémunérés. Sans une hausse de nos exportations et sans investissements étrangers, ça devient presque impossible. Alors, j'ai entrepris, il y a quelques semaines, une tournée régionale pour sensibiliser les gens des régions aux nouvelles réalités internationales. Jusqu'à présent, je suis allé à Rimouski, à Sherbrooke, à Sainte-Marie-de-Beauce, à Hull, à Chicoutimi, à Baie-Comeau, hier, je suis allé à Rouyn et, à cause de l'interpellation d'aujourd'hui, j'ai dû remettre la rencontre qui devait avoir lieu, ce matin, à Trois-Rivières. Et, dans chacune de ces régions, j'ai été frappé de voir jusqu'à quel point on tient à s'impliquer davantage sur la scène internationale, même si on se demande souvent par quel bout commencer.

M. le Président, avec la politique, nous offrons aux régions un instrument de base pour comprendre ce qui se passe sur la scène internationale. Avec la tournée régionale, on a réussi à mieux faire connaître le ministère des Affaires internationales, et nous sommes confiants de pouvoir jouer notre rôle conseil auprès des régions pour identifier avec elles les moyens qui leur permettront de connaître du succès. Lors de cette tournée, j'explique les moyens et les programmes mis à la disposition des entreprises de la région. Le ministère profite aussi de cette tournée pour organiser des rencontres individuelles entre les entreprises régionales et des conseillers du ministère.

Il faut donc diversifier la base économique. On est en récession, c'est vrai, mais plusieurs de ces entreprises que nous aidons nous ont dit: On ne l'a pas sentie, nous, la récession parce qu'on vend nos produits à l'extérieur. Et maintenant, peut-être dans certaines régions qui sont plus affectées que d'autres, il faut restructurer, il faut chercher d'autres marchés, il faut chercher d'autres façons de faire les choses; et c'est ça que la politique leur offre et c'est ça que nous faisons avec la tournée en régions. J'attache

beaucoup d'importance à la participation régionale lors des missions que j'effectue à l'étranger.

Je suis allé en Pologne. On a identifié une région qui a des caractéristiques similaires à une région du Québec, la Mauricie. On a signé une entente entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'école polytechnique à Bialystok, sur la frontière de la Russie. Ceci aide les échanges, mais ceci aide aussi les activités commerciales entre ces régions, entre les nôtres, entre nos PME, entre les leurs en termes de partenariat, en termes de vendre leurs produits.

M. le Président, comme vous pouvez le voir, nous faisons tous les efforts possibles pour que la politique serve concrètement les intérêts de tout le Québec. Nous sommes convaincus que des régions qui sont plus ouvertes sur le monde, qui sont plus actives sur la scène internationale peuvent jouer un rôle déterminant pour assurer un avenir plus riche et plus prospère pour tous les Québécois.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le ministre. Je reconnais M. le député de Saguenay.

M. Ghislain Maltais

M. Maltais: Merci, M. le Président. Parmi les champs d'intervention recherchés dans la politique du ministre des Affaires internationales, le développement social en est un fort important. Il doit être assuré en tenant compte du contexte international, notamment quant au nombre reconnu pour bénéficier des avantages réalisés dans certains pays. De même, l'environnement représente une problématique nouvelle qui déborde les frontières.

Et vous allez me permettre, M. le Président, de revenir à la porte que le député de Bertrand a ouverte au début, dans son allocution d'ouverture, concernant les phoques du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord. Je ne sais pas si on a oublié de lui rappeler que dans les années 1976 où l'ensemble du domaine des pêcheries au Québec demandait avec beaucoup d'insistance que le gouvernement du Québec qui, pourtant, avait des relations fort privilégiées avec la France, disait-on, où la délégation était beaucoup plus somptuaire qu'efficace, cette intervention pour empêcher ce qu'on a appelé le vidage du golfe Saint-Laurent par un manque d'initiative gouvernementale.

Le fait que les phoques, aujourd'hui, ne sont plus chassés fait que le golfe Saint-Laurent est vidé de presque tous ses poissons. Nous avons vu chuter dramatiquement la pêche à la morue, de l'ordre de 60 %. Nous avons vu des dizaines d'usines fermer tout simplement parce qu'un phoque, ça mange 75 livres de morue par jour, et le troupeau grossit de jour en jour puisqu'il n'y a aucun prédateur pour ça et ce n'est plus chassé.

J'espère, M. le Président, que ce n'est pas

là le genre d'intervention recherchée parce que je serais fort inquiet pour les 2 000 000 de livres de crabe qu'on récolte dans mon comté s'il fallait que la même chose arrive aujourd'hui.

M. le Président, l'environnement, c'est un secteur fort important, connu mondialement maintenant et, de plus en plus, les pays industrialisés vont exiger que les entreprises qui exploitent des matières naturelles ou des ressources naturelles le fassent en conformité avec les règles environnementales internationales. Nous ne pouvons plus regarder uniquement chez nous, mais nous devons avoir une vision internationale mondiale dans l'environnement. Les entreprises, c'est le défi qu'elles ont au cours des 15 ou des 20 prochaines années. On n'a qu'à regarder ce qui se passe dans le papier à l'heure actuelle, alors qu'une grosse partie de nos clients sont américains, et la population américaine exige de plus en plus le recyclage de vieux papiers. Le Québec doit faire face à cette nouvelle compétition qui était inconnue au cours des 25 dernières années, mais qui, au cours des 20 prochaines années, deviendra un facteur primordial dans nos exportations de papier et également dans nos exportations de bois d'oeuvre. Il est terminé le temps, et le ministre des Forêts, en 1986, avec la loi 150, a empêché cette hécatombe qui était de couper à blanc au Québec. Il a empêché aussi les compagnies forestières d'agir comme si le Québec leur appartenait. Bien sûr, avec la loi 150, c'était le reboisement obligatoire, les coupes sélectives. Et, M. le Président, déjà, sur les marchés internationaux, au niveau du bois d'oeuvre, on sent que le Québec est bien perçu parce qu'il s'occupe de la **régénération** de sa forêt. C'est un domaine qu'on avait pourtant et, même sous les années du Parti québécois, totalement abandonné. Il n'a pas eu de politique forestière. Pourtant, ils ont été neuf ans au pouvoir. Il y a eu un avant-projet d'un avant-projet de livre jaune. Et, M. le Président, une politique forestière, ça commence par la coupe du bois. Ça commence par la **régénération** du "backlog" qu'on appelle, des territoires d'arrière-pays. Bien, c'est à ça que le ministre des Forêts s'est appliqué, parce qu'on n'aurait pas été capables de continuer à vendre nos exportations de bois d'oeuvre à l'extérieur.

La question environnementale est devenue hors contexte, est devenue mondiale. Si on ne se prépare pas à y faire face, on voit ce qui se passe dans la Baie James où des groupes écologistes financés - on ne sait pas par qui, mais un jour on les publiera. On publiera que ces gens-là n'ont pas d'autre intérêt, n'ont aucunement les intérêts du Québec en main, mais ils ont beaucoup des intérêts pécuniers - il faut le dire et je le dis à l'Assemblée nationale - n'ont pas l'intérêt du développement du Québec comme le ministre ici présente dans sa politique. Je pense qu'un jour ou l'autre ils seront vraiment démasqués. Voilà, M. le Président.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Saguenay. Je reconnais M. le député de l'Opposition pour la dernière période de cinq minutes.

M. François Beaulne

M. Beaulne: Merci, M. le Président. Puisque le ministre a indiqué tout à l'heure qu'il avait demandé des crédits supplémentaires pour le programme APEX, ce serait peut-être intéressant qu'on connaisse l'ampleur de ces crédits supplémentaires. Je ne peux évidemment pas laisser passer sous silence l'allusion qui a été faite, à savoir que le gouvernement du Parti québécois s'occupait moins d'économie que le gouvernement actuel. Je vous rappellerai tout simplement que lorsque notre gouvernement a traversé une des pires récessions des années quatre-vingt, nous avions un plan de relance et que ce plan de relance a fait en sorte que le Québec a été la première province à se tirer de la récession du début des années quatre-vingt. Le premier ministre Lévesque avait même reçu, à ce moment-là, les félicitations de l'OCDE pour la façon dont le gouvernement du Québec s'était tiré de la crise.

Je voudrais également revenir sur une allégation qui a été faite à l'effet que le gouvernement du Québec avait, au chapitre de la promotion commerciale, une entente qui fonctionnait très bien avec le gouvernement fédéral et que tout baignait dans l'huile. Comment se fait-il, alors, que ça a pris trois ans de négociations pour que le Québec obtienne la permission d'établir une représentation à Séoul et que cette représentation n'est située qu'au sein de l'ambassade canadienne? Ce qui me fait dire que le gouvernement du Québec - j'espère - n'a pas, en plus de se fier essentiellement au gouvernement fédéral pour la promotion de ses intérêts, adopté la politique des sous-sols quant à ses représentations futures et ses délégations futures à l'étranger.

Lorsque vous avez mentionné, en parlant du Sommet de Chaillot et des programmes de la francophonie, que le premier ministre avait eu l'occasion et, d'ailleurs, il l'a souligné lui-même - de s'entretenir avec des chefs de gouvernement africains, en fait les chefs de gouvernement qui participaient au Sommet de Chaillot, et que ces entretiens, au fond, semblaient suffisants pour indiquer et pour manifester que le Québec avait ses coudées franches sur la scène internationale et, en particulier, dans ses relations avec la francophonie africaine, pourriez-vous nous indiquer pourquoi, quand et comment et, de toute façon, si vous avez l'intention de donner un suivi à ces entretiens en établissant une délégation du Québec en Afrique du Nord? Je sais qu'on avait soulevé la possibilité d'une délégation du Québec en Afrique du Nord, à Dakar, en 1988, mais également en

Afrique du Nord, peut-être au Maroc, et je reviendrai sur ce que je disais tout à l'heure, à l'effet qu'on ne peut substituer une présence permanente par des rencontres ponctuelles qui, elles, peuvent venir appuyer les efforts de promotion de nos représentants sur place, mais qui, d'aucune façon, peuvent assurer un suivi à nos efforts de promotion de nos intérêts à l'étranger.

Finalement, le ministre a mentionné que le gouvernement du Québec mettrait l'accent sur la consolidation des programmes de financement et de facilitation des exportations des petites et moyennes entreprises québécoises. Comment explique-t-il alors que la part du commerce international du Québec dans son produit intérieur brut a diminué considérablement au cours de la dernière décennie, passant de 20,6 %, en 1980 à 15,4 % en 1990. Et je me pose la question: Ou bien nos efforts ne sont pas suffisants, ou bien ils sont mal orientés, ou bien il y a une constatation à l'effet que les petites et les moyennes entreprises québécoises, malgré tous les efforts et malgré toute la rhétorique qu'on entend, ne réussissent pas effectivement à percer le marché international.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le député de Bertrand. Pour les dernières 20 minutes, je devrai reconnaître M. le ministre pour 10 minutes et revenir, en conclusion, avec le député de l'Opposition pour une dernière période de 10 minutes. M. le député des Affaires internationales du Québec pour 10 minutes. M. le ministre, excusez-moi!

Conclusions

M. John Ciaccia

M. Ciaccia: M. le Président, en ce qui concerne l'Afrique, nous avons... ou nous allons signer une entente avec le Gabon, nous avons un comité de suivi avec le Bénin et nous allons consolider notre présence à Abidjan.

En ce qui concerne l'ouverture d'autres bureaux, on verra pour l'avenir. Mais pour avoir des relations solides en Afrique, on n'a pas besoin nécessairement d'autres délégations présentement. Il faut prendre les mesures concrètes, les suivis, les programmes que nous avons et que nous allons continuer à poursuivre.

En ce qui concerne les montants d'APEX, je pense qu'on va augmenter les montants pour pouvoir répondre aux besoins de notre clientèle. J'aimerais juste, encore une fois, rappeler au député qu'il y a une différence entre travailler avec le gouvernement fédéral et se fier seulement au gouvernement fédéral. Je pense qu'on a besoin d'un minimum d'honnêteté intellectuelle pour réaliser cette différence. Oui, nous allons travailler avec eux. Nous travaillons avec eux avec le GATT. Ce sont eux qui nous ont appuyés

puis qui ont pris la position du Québec et qui la défendent. Et Michael Wilson la défend encore. Et on va prendre tous les moyens possibles pour obtenir leur collaboration. Mais on ne se fiera pas seulement aux efforts du gouvernement fédéral. On va travailler avec eux, mais on va aussi déployer nos efforts par l'entremise de nos ressources.

(11 h 45)

M. le Président, la politique propose de faire des affaires internationales un instrument majeur du développement et de l'épanouissement du Québec. Et je tiens à vous répéter que cette politique n'est pas une politique seulement de commerce extérieur, même si nous accordons aux questions économiques une importance... La politique attache une importance particulière à la science, à la culture, au rayonnement du Québec. Elle nous donne un cadre qui permettra de mieux faire connaître le Québec, de partager nos valeurs démocratiques et de contribuer à améliorer la qualité de vie de nos citoyens et de leurs partenaires étrangers.

En fait, la politique constitue un ensemble équilibré de propositions. Concrètement, on veut que le ministère des Affaires internationales devienne un partenaire recherché par le milieu public et privé. Alors, nous avons des programmes et, sur le plan économique, vous avez parlé de la baisse de notre produit intérieur brut. Oui, c'est pour ça que notre politique attaque ce problème-là et les valeurs des exportations commencent à augmenter. Elles ont augmenté et nous fournissons quels programmes dans la nouvelle politique?

Il y a d'abord un aide technique. Nous pouvons voir avec les entreprises quels sont les marchés les plus prometteurs, quel est le marché à suivre, quels pourraient être les partenaires potentiels. Le programme APEX, c'est pour appuyer les entreprises dans leur effort de marketing, de connaissance des marchés. Nous avons un nouveau programme de la SDI, qui a annoncé un programme de garantie de prêts, qui est opérationnel maintenant, un programme doté, au départ, de 25 000 000 \$. Nous avons le programme SAM, Services aux agents manufacturiers, qui permet d'identifier des milliers d'agents qui peuvent vendre et distribuer les produits du Québec aux États-Unis, parce que les États-Unis, c'est "notre" marché avec l'entente du libre-échange. Nous avons mis sur pied une équipe pour la prospection d'investissements étrangers, parce que 100 000 des 300 000 emplois dans ce secteur sont des investissements étrangers, et nous devons attirer ces investissements au Québec avec la collaboration du MICT. Nous allons créer un effet d'entraînement sur toutes les activités que nous faisons à l'extérieur. Il y a la science et la technologie. Nous allons augmenter les échanges entre équipes d'excellence en recherche scientifique d'ici et de l'étranger, avec la formation de chercheurs et

l'aide à la recherche. Nous allons impliquer et nous impliquons les universités québécoises dans nos missions à l'étranger.

Sur le plan des ressources humaines, nous comptons, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement, développer un programme de bourses qui favorisera la formation avancée d'étudiants québécois dans des secteurs reliés aux priorités de développement économique et technologique. Nous disons à tous nos intervenants qu'ils peuvent compter sur notre réseau de représentation à l'étranger. Il est inexact, selon ce que le député de Bertrand a dit, que nous avons pris trois ans pour placer un délégué à Séoul. Le retard, s'il y en a eu, c'était relié à nos priorités. Ça n'avait rien à faire avec le gouvernement fédéral.

La politique des affaires étrangères, des affaires internationales. Il faut connaître nos forces et nos faiblesses. Il faut connaître les besoins de nos partenaires étrangers. Il faut savoir quelles sont les grandes tendances internationales et l'analyse stratégique, la politique des affaires internationales en constituent un bon exemple.

Alors, M. le Président, quand nous allons à l'étranger, quand nous disons à nos délégués: Faisons connaître le Québec, le modèle québécois. Le modèle québécois, c'est la transformation de notre économie, d'une économie agricole avec la Révolution tranquille. Nous avons développé une économie hautement technologique, hautement industrielle. Nous avons développé un modèle avec la Caisse de dépôt, la SDI et toutes les autres mesures. Nous avons des relations avec notre secteur privé. Nous avons la connaissance, la sensibilité aux différences culturelles et, ceci, c'est un message que nous donnons, non seulement moi, comme ministre, mais nos délégués, à travers le monde, aux autres représentants. C'est un modèle qui est attirant. C'est un modèle que les autres pays peuvent utiliser; prenez les pays d'Europe de l'Est, les pays d'Afrique, les pays d'Amérique latine. Quand on est sensibles, non seulement à notre culture, parce que nous sommes uniques en Amérique du Nord, nous devons préserver, nous devons être vigilants pour notre identité culturelle, ça nous rend sensibles aux cultures des autres. C'est un message que les autres pays comprennent et ça donne des retombées.

Nous avons donc développé des expertises dans l'énergie, l'environnement, les télécommunications, la biotechnologie, la pharmaceutique, l'aéronautique, l'aérospatial et nous faisons savoir au monde entier ces expertises. En leur donnant ce que le Québec a fait, ça ouvre la porte à nos autres entreprises et ça ouvre la porte à nos PME. Oui, il n'y a pas assez de PME qui sont impliquées dans l'international. Oui, nos programmes sont faits exactement pour les intéresser et c'est pour ça... Il y a APEX, par exemple. On a tout utilisé les fonds d'APEX. On

va aller en chercher d'autres pour aider les PME, pour augmenter leur présence à l'international.

C'est notre mentalité qui doit changer. Nous devons être plus conscients de l'importance et, si on peut faire affaire au Québec, on peut faire affaire à l'international. C'est ça le message. Nous avons les moyens, nous leur donnons les programmes, nous avons nos délégations à travers le monde et nous poursuivons nos actions bilatérales, nos actions multilatérales.

La diplomatie, soi-disant diplomatie des années cinquante, soixante, ça a changé. Quand je vais en mission économique à travers le monde, je rencontre des ministres, des présidents, des premiers ministres. Je leur fais rencontrer... et on parle de politique, on échange des idées sur nos valeurs démocratiques, sur le Québec, sur leurs points de vue, sur où notre société et la leur s'en vont et comment nous pouvons collaborer. En faisant ça, nous présentons nos entrepreneurs, nos universitaires, nos représentants culturels. On fait des échanges dans tous les domaines. C'est ça la politique des affaires internationales. C'est la compréhension de ce qui se passe ailleurs, la connaissance, la sensibilité, la collaboration et la coordination de toutes nos activités. Nous sommes la seule province au Canada qui a un ministère des Affaires internationales parce que nous attachons de l'importance à ces activités. Nous attachons une sensibilité à la coordination, à l'approche intégrée, à la participation de tous les intervenants. C'est ça la prochaine étape du développement de notre société.

Nous l'avons faite la Révolution tranquille. Nous avons développé notre société technologiquement, industriellement, les expertises... Maintenant, nous devons prendre le modèle que nous avons. Nous devons prendre les expertises, les ressources que nous avons. Mais on est trop restreints, seulement 6 600 000 au Québec, 26 000 000 au Canada; même 100 000 000 aux États-Unis, ce n'est pas assez. C'est le monde entier que nous devons prendre pour horizon et c'est ça le message que nous devons donner à la population, et c'est ça que nous travaillons avec eux pour qu'ils comprennent l'importance, qu'ils comprennent dans tous les domaines, qu'ils puissent se fier sur nous et qu'on puisse travailler avec eux pour augmenter leur présence, leurs activités et, quand nous le faisons, ce ne sont pas seulement les intervenants qui en bénéficient, mais c'est tout le Québec. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Gauvin): Merci, M. le ministre des Affaires internationales. Je reconnais M. le député de Bertrand pour une dernière période de 10 minutes.

M. François Beaulne

M. Beaulne: Merci, M. le Président. Tout au

long de cet échange, j'ai pu saisir la confusion qui existe du côté ministériel quant à la nature et au rôle du ministère des Affaires internationales. J'ai relevé, par exemple, que le député de Saguenay faisait allusion au ministère des affaires étrangères, pendant que le député de Richelieu faisait allusion au ministère des Affaires intergouvernementales, et quant au ministre lui-même, il se défendait de faire essentiellement du commerce extérieur.

Il y a une chose sur laquelle nous nous sommes interrogés, et sur laquelle nous n'avons malheureusement pas eu de réponse concrète. J'ai indiqué l'importance de relever l'image du Québec sur la scène internationale. J'ai également fait le lien entre le besoin d'avoir une image du Québec équilibrée dans les pays étrangers par rapport au terrain propice qu'ils suscitent pour la promotion et nos efforts de commercialisation.

Le ministre nous dit qu'il a une stratégie en matière d'information. Il nous dit qu'il a fait venir, ou qu'il va faire venir, ses représentants à l'étranger pour leur donner des informations et un briefing sur le sujet. Malheureusement, le ministre n'a pas répondu à ma question lorsque je l'ai interrogé à savoir qu'est-ce qu'il allait dire à ses délégués, quelle orientation il allait donner à ces journées de sensibilisation, et de quelle façon il allait rendre plus permanente la présence du Québec, principalement dans les médias et auprès des décideurs des pays importants et, entre autres, les États-Unis si on se réfère aux attaques qui ont été menées contre nous au cours des derniers mois. Si on doit se fier aux commentaires qui ont été faits par le conseiller en communications de la Délégation à New York, à savoir que lui n'était pas tellement préoccupé par ces attaques-là puisqu'elles n'étaient pas dirigées du côté du gouvernement du Québec, mais plutôt du côté d'Hydro-Québec, comme s'il y avait une distinction si grande entre les deux entités, permettez-moi de dire que je demeure plutôt inquiet.

Quant à l'autre aspect, c'est-à-dire le rôle et l'autonomie du gouvernement du Québec dans la conduite de la politique internationale, par rapport aux liens fonctionnels qui peuvent l'unir au gouvernement fédéral, encore une fois, je pense que le ministre ne nous a pas convaincus que, finalement, le gouvernement du Québec avait comme politique bien arrêtée, non pas uniquement de collaborer avec le gouvernement du Québec, comme d'ailleurs l'ont fait tous les gouvernements québécois dans le passé, y compris le gouvernement du Parti québécois et y compris le gouvernement futur du Parti québécois.

Bien sûr, il va de soi que, dans un monde de globalisation et dans un monde d'internationalisation des échanges, les partenaires et les gouvernements doivent se parler. Ça va de soi! Mais il y a une différence entre se parler, entre collaborer et se fier. D'ailleurs, vous l'avez souligné vous-même, M. le ministre. Lorsque je

vous ai posé la question à savoir comment vous alliez concrétiser les différentes démarches qui ont été entreprises par vous-même, par le premier ministre individuellement, lors de ces rencontres avec les différents chefs d'État francophones, tout ce que vous avez pu répondre, c'est que vous alliez consolider la représentation du Québec au sein de l'ambassade canadienne à Abidjan. Vous avez mentionné qu'il existait une sorte de comité avec le Gabon, mais vous avez refusé de vous engager et de nous dire précisément si, oui ou non, le Québec avait l'intention d'implanter une délégation quelque part en Afrique, pour véritablement assurer le suivi de ces entretiens ponctuels et de ces efforts de promotion ponctuels que vous avez effectivement accomplis.

Quant à la position du gouvernement du Québec dans le contexte des négociations du GATT, négociations qui impliquent de façon sérieuse, et qui auront des implications sérieuses pour l'avenir de l'agriculture québécoise, vous semblez encore une fois confiant, et vous l'avez dit vous-même, que M. Wilson allait amplement défendre les intérêts des agriculteurs québécois dans le contexte des négociations du GATT. Puis-je me permettre de vous rappeler que le gouvernement fédéral n'a pas seulement les intérêts du Québec à défendre à l'étranger, qu'il a également les intérêts du Canada anglais et des producteurs céréaliers de l'Ouest canadien. Bien sûr, le gouvernement fédéral est placé devant un dilemme, lorsqu'il est confronté à des demandes contradictoires qui viennent d'une partie ou l'autre du Canada. C'est là où la signification d'une véritable représentation québécoise à l'étranger prend toute son importance. Je vous mets au défi de suivre l'évolution des négociations du GATT. M. le ministre, je puis m'engager, dans cette Chambre, à vous offrir moi-même une bouteille de champagne si, effectivement, les politiques défendues jusqu'au bout par le gouvernement fédéral, dans le contexte des négociations du GATT, respectent effectivement les revendications et les positions des agriculteurs québécois.

(12 heures)

D'autre part, votre énoncé de politique internationale et votre refus de confirmer l'engagement de nouveaux fonds pour l'ouverture de nouvelles représentations québécoises à l'étranger, que ce soit en Afrique francophone, ou même de nouveaux bureaux aux États-Unis, me font déplorer l'absence de motivation et de volonté politique de mettre sur pied une véritable diplomatie québécoise. Vous avez mentionné tout à l'heure, vous-même, l'importance de la diplomatie. Bien, la diplomatie, entre autres, ça ne consiste pas uniquement à régler les différends avec ses ennemis ou à maintenir des liens de communication avec nos ennemis ou avec ceux avec qui on s'entend moins bien. Ça consiste également à assurer une présence permanente pour appuyer les efforts de promotion

et de développement des échanges politiques, culturels, de coopération et économiques que nous puissions avoir avec les pays qui nous intéressent. Et, dans ce sens, je déplore énormément que, non seulement dans votre énoncé de politique internationale, mais qu'au cours des échanges que nous avons eus depuis deux heures, vous n'ayez pas pris cet engagement de constituer véritablement une diplomatie québécoise.

Bien au contraire, si je regarde ce qui s'est passé au niveau de nos représentations étrangères au cours des deux dernières années, je ne puis conclure qu'à, certainement, un désintéressement ou à un manque d'initiative en ce qui concerne notre personnel à l'étranger. Ça vous a pris au-delà d'un an à nommer un délégué général permanent à Paris. Ça vous a pris au-delà d'un an avant de lui nommer un collègue ou un chef de cabinet et, jusqu'à présent, nous n'avons pas d'indication à l'effet que vous dotiez la Délégation générale du Québec à Paris d'un officier senior, d'un représentant senior en matière de communications, à moins que vous ne nous disiez que M. Jean-François Normand, qui a été nommé comme chef de cabinet de M. Dufour, agisse effectivement comme représentant senior en matière de communications. La Délégation générale du Québec à Londres est encore vide. Elle n'a pas de délégué général permanent depuis le mois de janvier. Ça va faire bientôt un an. À Boston, qui est en Nouvelle-Angleterre et où nous dirigeons plusieurs de nos efforts de promotion commerciale et où il existe un certain nombre de relations importantes avec le Québec, nous n'avons pas non plus de délégué.

M. le ministre, je ne puis que conclure, à la lumière de ces retards à doter nos représentations à l'étranger de personnel senior, que l'intérêt que vous attachez à notre représentation à l'étranger et que votre volonté de véritablement maintenir un suivi par la création d'une véritable diplomatie québécoise ne sont pas sérieux et de nature à nous inquiéter.

Et je terminerai en disant qu'il est important pour le Québec, dans le contexte actuel, quelles que soient nos opinions politiques, de faire en sorte que notre image comme société tolérante, ouverte et comme société pluraliste soit représentée de façon efficace à l'étranger parce qu'il y a va de l'intérêt de nos relations futures sur le plan économique, sur le plan commercial, et il y va également de la représentation efficace, honnête et juste de ce qui se passe en ce moment au Québec.

En terminant, si on prend au sérieux les propos du premier ministre et du ministre responsable des négociations constitutionnelles, M. Rémillard, à l'effet que le Québec doit choisir librement lui-même ses options, eh bien! préparons le terrain non pas pour défendre la politique du Parti québécois ou pour défendre la politique du Parti libéral mais pour préparer l'avenir du Québec de façon adéquate sur le plan

international. Merci.

Le Président (M. Gauvin): Je vous remercie, M. le député de Bertrand. C'est tout le temps qui nous était alloué pour cette interpellation. Je remercie les députés qui ont participé à l'interpellation ce matin ainsi que le représentant de l'Opposition en matière d'affaires internationales et, particulièrement aussi, M. le ministre des Affaires internationales pour le gouvernement du Québec et député de Mont-Royal.

La commission ayant rempli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 6)